

# Le Superviseur et la santé et la sécurité du travail

Position stratégique ? Formation spécifique



Le superviseur est le gestionnaire le plus près des activités courantes. Il supervise le fonctionnement de son secteur à la recherche constante de l'efficacité. Considérant que les ressources humaines et matérielles influencent grandement la performance, la gestion efficace de la prévention devient essentielle à un bon rendement général. Ainsi, les superviseurs doivent exercer un rôle actif au niveau des activités de prévention et mobiliser leur équipe vers un objectif commun: 0 accident.

Ce cours permet aux superviseurs de comprendre davantage les impacts d'une gestion efficace de la santé et la sécurité du travail.

*Cette formation est d'une durée de 4 heures et se compose d'un exposé, d'exercices et de discussions.*

*Les participants reçoivent un cahier qui contient l'essentiel du cours.*

- Ce cours est gratuit.
- Une attestation est remise à chacun des participants.
- Ce cours est admissible au crédit d'impôt pour la formation d'Emploi Québec.

## Objectifs

- Préciser le rôle et les responsabilités des superviseurs en matière de SST.
- Sensibiliser les superviseurs à l'importance d'intégrer la prévention dans la gestion des opérations.

## Clientèle visée

À l'intention des superviseurs et de leurs supérieurs immédiats.

## Contenu

- Conséquences, coûts directs et indirects des accidents du travail.
- Composantes de la gestion de la SST
- Rôle et responsabilités des superviseurs
- Processus de gestion efficace
- Facteurs-clés de l'implication des superviseurs en SST.



**Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail secteur de la fabrication de produits en métal, de la fabrication de produits électriques et des industries de l'habillement**

2271, boul. Fernand-Lafontaine  
Bureau 301  
Longueuil (Québec) J4G 2R7  
Tél.: 450 442-7763  
Télé.: 450 442-2332

979, av. de Bourgogne  
Bureau 570  
Québec (Québec) G1W 2L4  
Tél.: 418 652-7682  
Télé.: 418 652-9348

[www.asphme.org](http://www.asphme.org)